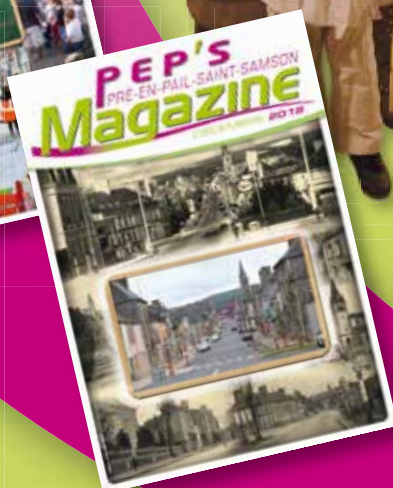


PEP'S PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON Magazine

DÉCEMBRE 2019



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

VILLES ET VILLAGES FLEURIS



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

Lors de la cérémonie de remise des prix
« Villes et Villages fleuris »,
le lundi 18 novembre 2019 à La Baule,
la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson
a eu l'agréable surprise de recevoir
la décision du Jury :

Confirmation des 2 fleurs, obtenues en 2009,
pour la commune déléguée de **Saint-Samson**

Attribution d'une 2^e fleur
à la commune déléguée de Pré-en-Pail.

Nous pouvons être fiers de cette distinction qui vient récompenser toute la démarche de revitalisation du centre-bourg, engagée en 2015.

Il s'agit, pour **Saint-Samson**, d'une reconnaissance du **travail fourni par les habitants** qui, depuis de nombreuses années, avec l'aide de Michel Lambert et de l'agent communal, s'investissent personnellement pour améliorer le cadre de vie de leur commune. Leur implication est exemplaire : plantation, arrosage, entretien... Un grand merci !

À **Pré-en-Pail**, pour l'obtention de cette deuxième fleur, **les agents des espaces verts** ont bien préparé le passage du jury en juillet 2019 et **les points positifs suivants ont été pris en compte** par le jury :

- Réaménagement et mise en valeur des ronds-points en entrées de ville ;
- Mise en place d'un éco-pâturage ;
- Nouveaux aménagements de qualité prenant en compte les critères de labellisation pour l'amélioration du cadre de vie :
 - ♦ Réaménagement de la rue principale avec de nombreux massifs de pleine terre
 - ♦ Enfouissement des réseaux
 - ♦ Création d'un parking de camping-cars en revêtement perméable (pavés joints gazon)...



VIE MUNICIPALE

2-9



VIE LOCALE

10-14



VIE SCOLAIRE

15-17



HISTOIRE

18-19



VIE ASSOCIATIVE

20-27



UTILES

28

ÉDITORIAL



Nous voilà arrivés aux dernières semaines du mandat que vous nous avez permis d'exercer depuis 2014.

Je voudrais donc tout simplement vous dire, à toutes et à tous, le plaisir que l'équipe municipale a eu à travailler pour la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson dans une ambiance sereine durant ces six années. **Sachez que nous avons été fiers et honorés de vous représenter.**

Nous sommes entrés dans la période où le discours des élus est soumis au strict respect de la neutralité des propos. (Vous trouverez dans les pages suivantes les dispositions électorales pour les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars prochain) ; c'est pourquoi nous parlerons seulement de cette année passée.

2019 s'achève dans un climat studieux. Notre commune continue de bouger et de s'adapter aux besoins des habitants. (Les projets arrivés à terme sont listés dans les pages suivantes ainsi que les dossiers en cours).

Pré-en-Pail-Saint-Samson a ouvert ses portes le 27 avril. Malgré la météo peu favorable, beaucoup de monde s'est déplacé pour découvrir ou redécouvrir tous les équipements, entreprises, commerces, services... Le succès de cette journée vous revient à tous pour votre contribution en tant que participants mais aussi comme visiteurs (peut-être à renouveler au prochain samedi 27 avril !).

Le week-end du patrimoine a permis de faire partager à ceux qui nous découvrent, le charme et l'authenticité de notre commune d'où l'encouragement à poursuivre sa valorisation.

La signalétique, dont le projet est lancé, améliorera encore la visibilité des services, commerces et entreprises.

Pré-en-Pail-Saint-Samson vit aussi au rythme des activités et animations proposées par les nombreuses associations pour de bons moments de convivialité... Un grand merci à tous ces bénévoles !

Une commune agréable à vivre, c'est là où les équipements publics sont entretenus et fonctionnels ; les équipes administrative et technique exercent leurs métiers, souvent en polyvalence, en s'investissant aussi sur les événements de la commune (journée du 27 avril, course Sarthe Pays de la Loire, spectacles de Noël...). Je les remercie.

L'année 2019 se termine par une belle récompense : **Saint-Samson a confirmé sa 2^{ème} fleur et Pré-en-Pail a obtenu une 2^{ème} fleur.** Les efforts et les travaux sont récompensés par cette distinction et je tiens à la partager avec vous. Je forme le vœu que cette année 2020 soit placée sous le signe de la solidarité.

Avec toute l'équipe municipale que je remercie, je vous adresse à chacune et chacun, mes meilleurs vœux de santé et de bonheur. Très belle année à toutes et à tous.

Denis Geslain, Maire de Pré-en-Pail-Saint-Samson

CÉRÉMONIE DES VŒUX

Denis GESLAIN, Maire

Marie-Renée MILLET, Maire déléguée et les Conseillers Municipaux

vous adressent leurs souhaits sincères pour l'année 2020

et vous invitent à la

Cérémonie des Vœux

Vendredi 10 janvier 2020 à 19h30

Salle Benjamin Merchin - Rue des Tesnières

suivie d'un moment de partage et de convivialité autour d'un apéritif.

ÉLECTIONS

ATTENTION ! Suite à la création de la commune nouvelle, le mode de scrutin pour la prochaine élection municipale change pour les habitants de l'ancienne commune de Saint-Samson.



Les règles varient en effet selon que les communes ont une population inférieure ou supérieure à 1 000 habitants.

La population légale de la commune étant de 2 427 habitants lors du dernier recensement,

le mode de scrutin pour les prochaines élections est donc le suivant :

• Les conseillers municipaux sont élus **au scrutin de liste à deux tours**, avec dépôt de listes comportant au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir, et au plus deux candidats supplémentaires, **sans adjonction ni suppression de noms et sans modification de l'ordre de présentation**, sous réserve de l'application des dispositions prévues au deuxième alinéa de l'article L. 264. (art. L260).

• Les conseillers communautaires sont élus **en même temps** que les conseillers municipaux, pour la même durée et selon le même mode de scrutin (art. L 273-8).

• A noter que **la règle du panachage n'est plus autorisée** dans ce cadre, cela n'étant possible que pour les communes de moins de 1 000 habitants.

Un arrêté préfectoral fixera, le moment venu, les conditions de dépôt des listes de candidature.

CITOYENNETÉ

ENGAGEMENT ZÉRO PHYTO

Les nouvelles orientations de l'État sur l'objectif « Zéro pesticide » amènent les collectivités à cesser l'utilisation des produits phytosanitaires et entraînent nécessairement une adaptation.

L'entretien des espaces verts doit donc être modifié (techniques, matériel, temps consacré, efficacité, résultat). Le regard sur les plantes spontanées va devoir évoluer, pour les communes et les citoyens, afin de les accepter et d'être conscient de leurs atouts. **De ce fait, des herbes peuvent rester çà et là, vision d'une nature cohabitant dans l'espace urbain. Ce n'est pas de la négligence mais une preuve de notre volonté d'offrir un cadre de vie plus sain à nos enfants.**

RAPPEL : depuis le 1^{er} janvier 2019, il est INTERDIT à tout particulier, d'utiliser, d'acquérir et de détenir des produits phytosanitaires.

DÉJECTIONS CANINES

Vous promenez votre chien en laisse ?

Les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.

MERCI à tout propriétaire ou possesseur de chien de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

ESPACES & ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Espaces & équipements publics (toilettes, plantations, ...)

Malgré les efforts engagés pour rendre le cadre de vie plus agréable, nous déplorons les incivilités et l'irrespect de certains lieux publics (détérioration) y compris certains équipements récents (toilettes publiques). Toutes ces détériorations représentent un coût pour la collectivité et donc pour vous.

MERCI à chacun d'entre vous de veiller à la bonne utilisation et au respect du bien public.



DEMARCHES ADMINISTRATIVES

RECENSEMENT MILITAIRE

Il est rappelé que tous les jeunes français(es) doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile entre la date anniversaire de leurs 16 ans et les 3 mois qui suivent.

Ce recensement obligatoire permet d'être inscrit automatiquement sur les listes électorales à l'âge de 18 ans et d'être convoqué à la journée Défense et citoyenneté et ainsi pouvoir se présenter aux examens.

Les jeunes sont donc invités à se présenter en Mairie, munis du livret de famille, de leur carte d'identité et d'un justificatif de domicile.



CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNI) ET PASSEPORT



10+5^{ans}

La carte nationale d'identité est valide 15 ans à compter du 1^{er} janvier 2014

L'État simplifie vos démarches



Depuis le 1^{er} janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1^{er} janvier 2014 à des personnes majeures.
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures.

ATTENTION : Cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

Inutile de vous déplacer dans votre mairie

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique. Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

<http://www.interieur.gouv.fr/> <http://www.diplomatie.gouv.fr/>

La Commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson est l'une des 13 communes de la Mayenne équipées d'un Dispositif de Recueil permettant de traiter les demandes de CNI et de passeports pour tout citoyen quelle que soit sa commune de domicile.

Besoin d'une CNI ou d'un passeport ?

PRENDRE rendez-vous (obligatoire) qui se situera sur le créneau de 13h45 à 15h (du lundi au vendredi) ou sur celui de 8h45 à 10h (le samedi).

La pré-demande est à effectuer en ligne sur le site :

www.ants.gouv.fr ou www.service-public.fr via un compte ANTS ou un compte France Connect (Impôts, Améli, MSA, ...).

ATTENTION !!

Vous devez passer un examen (scolaire, concours, permis de conduire,...) ou partir en voyage pour lequel une pièce d'identité doit être en cours de validité :

PENSEZ à faire votre demande AU MOINS QUATRE MOIS avant la date de l'épreuve ou du départ. N'ATTENDEZ pas le dernier moment. Aucun motif d'urgence n'est désormais accepté par les Services instructeurs de l'Etat.

A SAVOIR : Votre Carte Nationale d'Identité doit toujours être en cours de validité. En effet, celle-ci vous sera demandée dans vos démarches administratives ou juridiques (mariage, divorce, succession, ...) et la procédure ne pourra être suivie que si votre CNI est valide

À titre d'information, voici le nombre de dossiers traités en Mairie depuis le 1^{er} janvier 2019 avec l'origine des demandeurs.

	CNI 2018	CNI 2019	PASSEPORTS 2018	PASSEPORTS 2019
Pré-en-Pail-Saint-Samson (PEPSS)	137	140	51	43
Autres communes du département 53	181	196	61	70
Département 61	65	59	30	16
Autres départements	5	5	4	11
Total général	388	451	146	166

LISTE ELECTORALE

• Pour S'inscrire :

Faire la démarche sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers> ou se présenter en Mairie avec un justificatif de domicile de moins de 3 mois et une carte d'identité en cours de validité.

Afin de participer aux scrutins organisés en 2020 (élections municipales), toute personne doit solliciter son inscription sur la liste électorale avant le vendredi 7 février 2020.

• Changement de situation depuis votre inscription

Vous êtes inscrits sur la liste électorale mais votre situation a changé : une démarche s'avère nécessaire pour vous assurer de recevoir les informations relatives aux élections :

> **Vous changez de nom** (mariage, divorce, ...) : transmettre une copie du livret de famille à la Mairie

> **Vous changez d'adresse (dans la commune)** : fournir un justificatif de domicile récent à votre nom et à la nouvelle adresse

> **Vous déménagez dans une autre commune** : informer la commune de départ (Pré-en-Pail-Saint-Samson) et faire votre inscription dans la nouvelle commune (via le site internet ou le cerfa 2669*02).

PERMIS DE CONDUIRE

La démarche est à effectuer uniquement sur Internet www.ants.gouv.fr.

CARTES GRISES

Pour toute immatriculation d'un véhicule ou changement d'adresse, vous pouvez faire la démarche sur internet www.ants.gouv.fr ou vous rapprocher d'un professionnel habilité (garagiste, compagnie d'assurance) même si vous n'êtes pas client.

PACS

Uniquement sur **rendez-vous en Mairie**.

RECONNAISSANCE D'UN ENFANT

Reconnaissance anticipée d'un enfant à naître : Dans la mesure du possible, il est préférable de prendre contact avec la Mairie pour convenir d'un rendez-vous afin d'assurer une meilleure prise en charge de votre demande.

RÉALISATIONS 2019



Aménagement des Giratoires de Bretagne et de Normandie

Les élèves de la MFR la Chauvinière, en lien avec les services communaux, ont procédé à l'**aménagement du giratoire de Bretagne** et mis en valeur la reproduction du belvédère des Avaloirs. Merci à tous pour le travail réalisé.

Les services communaux, aidés de l'entreprise GIBON, ont procédé à la mise en valeur du **giratoire de Normandie**.



WiFi public gratuite : deux espaces dédiés

Mise en service du « wifi-gratuit » à l'Espace LESON et à la Mairie de Saint-Samson.

Pour y accéder, les utilisateurs devront s'identifier et recevront un code valable pour la journée.



Effacement des réseaux Place du Monument

L'entreprise SANTERNE, via Territoire Energie Mayenne, a procédé aux travaux d'**effacement des réseaux électrique et téléphonique**, place du Monument.

Gestion différenciée des espaces verts

La commune dispose de nombreux espaces verts dont la gestion est coûteuse en temps. Afin de réduire cet effet, elle a décidé de tester l'**éco-pâturage**. Une première expérience a donc été menée à proximité de la résidence de l'Erable depuis l'été 2019 et semble convenir à tous.

Acquisition de matériels

La commune a :

- procédé au renouvellement du parc informatique du secrétariat et au remplacement des deux copieurs.
- équipé les écoles publiques de deux copieurs, deux ordinateurs portables, quatre lits superposés pour la maternelle, deux bancs et de téléphones sans fils.
- procédé au remplacement de 75 chaises à la salle communale « Le Clos Princier » à Saint-Samson.

Travaux dans les bâtiments communaux

Logement locatif

Le mûre a été détecté dans un logement. La commune a donc dû procéder à l'enlèvement et à la réfection du plancher conformément à la réglementation en vigueur.

Mairie – écoles – garderie

La commune a procédé à la mise en place de sondes et d'un système de régulation du chauffage des bâtiments de la mairie, des écoles et de la garderie en vue de réduire les consommations et ainsi réduire les charges financières.

Garage rue des Moulinets

La commune a procédé à l'aménagement du garage communal situé rue des Moulinets dans le cadre de l'opération de requalification du secteur mairie.

Ecole maternelle

Bardage de l'école maternelle par l'entreprise THUAULT.

Travaux de voirie

Les **chemins** de la Tasse, des Brousses, de la Trinité ont été réhabilités. L'accès PMR de la Poste a été réalisé. Des travaux d'**entretien de voirie** ont été réalisés à Saint-Samson (le Bourg et la Rivière), et à Pré-en-Pail (place du Monument, route de Gesvres, le tronchet, RN12 à hauteur du Kebab et de la rue St Jean ainsi qu'à la Cité du Ronceray à Saint-Julien-des-Eglantiers).

OPERATIONS EN COURS

VOIE DOUCE

Le marché a été attribué au Cabinet Atelier du Marais et les propriétaires riverains ont accepté de céder les terrains nécessaires à cet aménagement.

Ce projet vient compléter le programme de dynamisation du centre-bourg : réaménagement de la traverse et Espace Leson, maison témoin, coloration des façades et projet de requalification autour de la mairie et des écoles.

De plus, c'est aussi le **respect total de l'environnement** par l'utilisation de vélos, la marche à pied... et l'aspect sécurisé pour les enfants et les familles pour venir à l'école ou pour la promenade. C'est également une perspective de développement touristique puisque cette voie douce permettra de relier d'autres sentiers et accèdera à la voie verte (aménagement de l'ancienne voie ferrée en cours).

Et enfin, parfaire la fusion des deux communes historiques avec le soutien des partenaires financiers.

① Point de départ du tronçon à aménager
(rue de l'Étanchot- St-Samson)

② Point d'arrivée du tronçon à aménager
(giratoire du clos - Pré-en-Pail)

③ Arrivée en centre-bourg
de Pré-en-Pail



MAISON TÉMOIN

Le 25 février 2019, le Conseil Municipal retenait les entreprises en charge des travaux de réhabilitation de la maison témoin.

Les travaux, démarrés en mars 2019, devraient s'achever en cette fin d'année.

De nombreuses personnes se sont déplacées aux « portes ouvertes pendant travaux » le 16 novembre 2019 et ont pu apprécier l'avancée du chantier.

Une visite sera programmée quand les travaux seront terminés.



Vues avant et pendant les travaux

DES AIDES à la réhabilitation de l'habitat existent pour les particuliers (*propriétaires occupants ou bailleurs*)

Pour les connaître, contacter le Point Rénovation Info Services (PRIS) de la CCMA (Rénovation, économie d'énergie, maintien à domicile, information juridique..., des spécialistes vous conseillent gratuitement sur votre habitat).

Rendez-vous aux permanences, tous les 2èmes mardis du mois, de 14h à 16h, dans les locaux de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs à Pré-en-Pail-Saint-Samson ou au Centre de Ressources Intercommunal à Villaines-la-Juhel (fréquence d'un mois sur deux par lieu). A ces permanences, quatre conseillers sont à votre écoute pour vous aider à choisir les solutions techniques et identifier les aides adaptées à vos besoins. Selon vos demandes, consultez un spécialiste de l'EIE (Espace Info-Énergie), du SOLIHA, du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) ou de l'ADIL (Agence Départementale pour l'Information sur le Logement).

RÉHABILITATION-EXTENSION DE LA SALLE BENJAMIN MERCHIN

Le Conseil Municipal en sa grande majorité, a décidé de retenir le choix de la réhabilitation extension de la Salle Benjamin Merchin.

Le 25 février 2019, le Conseil Municipal attribuait le marché de maîtrise d'œuvre au Cabinet BLEU D'ARCHI.

Le projet a notamment pour objectif de :

- **Permettre à l'école de musique intercommunale de bénéficier de locaux adaptés** pour dispenser ses matières (instruments, chorale...) ;

- **Accueillir la programmation culturelle du territoire** afin de permettre à la population de bénéficier d'une offre culturelle de proximité ;

- **Répondre aux besoins de la population** et notamment de nos 50 associations en vue de leur permettre d'organiser les manifestations culturelles et de loisirs dans un espace adapté.

Les études d'avant-projet sont actuellement en cours.



REVITALISATION DU CENTRE BOURG 2^{ÈME} TRANCHE : REQUALIFICATION DU SECTEUR MAIRIE



Dans le cadre de l'opération de revitalisation du centre-bourg lancée en 2014, la commune a décidé d'engager la 2^{ème} tranche de travaux (zone hachurée sur le plan).

Les enjeux et objectifs sont les suivants :

- Amélioration de la qualité des espaces : matériaux, végétal
- Sécurisation de tous les usagers aux abords de la Nationale 12
- Circulation entre les 2 écoles : sécurisation, meilleure fonctionnalité
- Aménagement de locaux d'accueil périscolaires et centre de loisirs adaptés
- Mise en valeur du bâtiment de la Mairie
- Amélioration du confort d'accès et d'accueil à la Mairie

Le 4 novembre 2019, le Conseil Municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre de la 2^{ème} tranche de l'opération de revitalisation du centre-bourg au Cabinet Atelier du Marais.

LOTISSEMENT LE PÂTIS

Par délibération n°2017-093 en date du 4 décembre 2017, le Conseil Municipal a décidé l'acquisition de parcelles au lieu-dit « Le Pâtis » à Saint-Samson pour une superficie de 16 048 m² afin d'y aménager un lotissement. **L'acte notarié vient d'être signé.** Une consultation pour maîtrise d'œuvre est lancée.



■ NOUVEAU LOTISSEMENT ■ MAIRIE DÉLÉGUÉE ■ CIMETIÈRE

SCHÉMA DIRECTEUR DE SIGNALISATION D'INTÉRÊT LOCAL

Dans le cadre de son programme de revitalisation du centre-bourg et dans la continuité des ateliers participatifs, le Conseil Municipal, par délibération du 16 septembre 2019, a retenu le Cabinet SENS pour l'élaboration du Schéma Directeur de Signalisation d'Intérêt Local dont l'objectif est :

- **Harmoniser** la signalétique sur l'ensemble de la commune nouvelle
- **Faciliter et fluidifier les déplacements** piétons et motorisés dans le centre-bourg
- Faciliter l'**identification** des lieux et des itinéraires
- Associer à la démarche les gestionnaires et les structures concernées
- **Alléger le paysage** et le mobilier urbain en n'indiquant que les informations nécessaires et pertinentes
- Respecter les règles fondamentales de la SIL : homogénéité, lisibilité, visibilité et continuité.

Un Comité de Pilotage sera constitué des différents acteurs locaux et des partenaires institutionnels afin de contribuer à l'élaboration d'un schéma cohérent.

Le Cabinet a procédé au diagnostic et un groupe de travail va se réunir prochainement pour analyser ce diagnostic.



VITRAUX DE SAINT-JULIEN

Par délibération du 16 septembre 2019, les ateliers BARTHE-BORDEREAU ont été retenus pour procéder à la réfection de la 2^{ème} tranche de restauration des vitraux de l'église. Les vitraux concernés sont les Rosaces des Transepts et Dessus de porte ainsi que les Baies du Chœur.

Une **réinstallation de ces vitraux** est envisagée au printemps 2020.

CIMETIÈRES

Une procédure de **reprise des concessions** non entretenues est engagée au cimetière de Saint-Samson pour une durée de 3 années pendant lesquelles **les titulaires de concessions** ciblées par l'Arrêté municipal **peuvent se manifester auprès de la mairie** en vue de faire part de leur intention d'entretenir ou d'abandonner les dits emplacements.



**La Communauté de Communes
du Mont des Avaloirs
gère les travaux de la salle
des sports Suzanne Germain
et de la Gendarmerie
sur notre commune.**

SALLE DES SPORTS SUZANNE GERMAIN

Depuis la mi-septembre, les établissements scolaires et les associations sportives s'entraînent à la salle de sports Suzanne Germain de Pré-en-Pail-Saint-Samson ont accès aux vestiaires du futur complexe sportif.

En travaux depuis janvier 2018, ce pôle de 2 780 m² comportera une salle supplémentaire, un club house et des locaux techniques. L'ouverture est prévue courant 2020.



NOTRE TERRITOIRE / CCMA

GENDARMERIE

Un équipement nécessaire pour rester attractif

En juillet 2014, les élus de la CCMA ont été alertés par le Groupement de Gendarmerie Départemental de leur difficulté à maintenir les effectifs au regard des conditions d'hébergement. Le bâtiment construit en 1962 ne correspondant plus aux besoins actuels, il a été décidé de construire une nouvelle caserne comprenant des logements ainsi qu'une unité technique et administrative.

Au-delà de la sécurité et de la tranquillité que cet équipement engendre, il sera le symbole d'aménagement du territoire avec de nouvelles familles accueillies et logées dans des pavillons modernes et fonctionnels, proches des écoles, des collèges et de la maison de santé.

Des bâtiments modernes et économes en énergie

Située rue du champ de foire, la caserne comprendra 8 logements de plus de 100 m², un studio destiné au Gendarme Adjoint Volontaire ainsi que de nouveaux locaux techniques et administratifs qui permettront d'améliorer le cadre de travail des gendarmes et les conditions d'accueil du public.

En accord avec le projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte, la collectivité installera des panneaux photovoltaïques sur ces bâtiments et privilégiera un chauffage par chaudière à granulés.

Fonctionnel et économe en énergie, cet équipement d'un coût de 2 136 000 € sera financé par la CCMA avec le soutien de l'État à hauteur de 838 600 € et du département à hauteur de 508 000 €.



PROGRAMME LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

L'élaboration entre dans les phases finales.

Le Plan Local d'Urbanisme intercommunal régleme la constructibilité des terrains.

Le projet de zonage

Le « zonage » désigne la **carte qui délimite les différentes zones** (urbaine, à urbaniser, agricole, naturelle). Chaque terrain appartient à une zone en fonction de ses caractéristiques et chaque zone possède des possibilités de constructibilité différentes.

Les zones ont été définies par vos élus communaux **selon l'intérêt général**. Dans le respect du cadre fixé par l'Etat, vos élus ont cherché à **densifier et réduire les espaces naturels constructibles**.

Une **réunion de concertation sur le projet de zonage** communal a eu lieu le 27 novembre 2019. Les cartes qui peuvent encore être amendées seront disponibles en mairie ainsi que sur le site internet de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs dans l'onglet « habiter ».

Comment s'informer et donner son avis

Retrouvez les dernières actualités du PLUi

sur le site internet de la CCMA : www-cc-montdesavaloirs.fr

Vous pouvez vous exprimer :

- Sur le « Forum PLUi » : sur le site internet de la CCMA ;
- En écrivant un courrier au maire ou président de l'intercommunalité ;
- En contactant le chargé de mission PLUi à la CCMA ;
- Sur le registre de concertation disponible en mairie.

L'inventaire des bâtiments

L'inventaire vous concerne si vous êtes propriétaire d'un bâtiment édifié à l'origine pour l'agriculture à l'extérieur des centres bourgs.

Dès l'approbation du PLUi, **une grange ne pourra être réhabilitée en maison d'habitation que si elle se trouve dans l'inventaire. Pour les maisons d'habitations déjà occupées, si vous ne disposez pas d'un permis de construire mentionnant la destination d'habitation, inscrivez-vous également dans l'inventaire.**

La demande d'intégration à l'inventaire se limite en une page de garde, une vue en hauteur des bâtiments et des photos des façades. Plus d'infos sur la page internet de la CCMA : « habiter/inventaire des bâtiments ».

Les prochaines dates ?

La stratégie d'aménagement du territoire (Projet d'Aménagement et de Développement Durables) a été débattue en octobre 2019.

L'arrêt du projet de PLUi est prévu pour février 2020. Les services de l'Etat pourront ainsi analyser notre document et rendre leur avis.

L'enquête publique aura lieu courant de l'été 2020 avec un commissaire enquêteur neutre et extérieur au territoire.

L'approbation du PLUi est prévue pour fin 2020.

À L'HORIZON...

TERRE EN FÊTE - 38^È ÉDITION

PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON
(Saint-Julien-des-Églantiers)

Samedi 29 et dimanche 30 août 2020

Les Jeunes Agriculteurs de la Mayenne organiseront cette manifestation sur notre commune à l'occasion de la Finale Régionale de Labour - sur un site de plus de 30 hectares - afin de promouvoir le dynamisme agricole et agroalimentaire du département.



Terre en fête, c'est quoi ?

- La 1^{re} manifestation agricole en plein air de la Mayenne ;
- Plus de 30 entreprises participantes ;
- Un syndicat local mobilisé et des bénévoles de tout le département ;
- Une **édition régionale avec 10 000 spectateurs attendus** ;
- Ses enjeux : promouvoir les atouts de l'agriculture mayennaise dans notre société et l'image du monde agricole auprès du grand public dans une

ambiance festive et conviviale ; accroître la notoriété de notre secteur géographique.

Deux jours de fête riches en animations :

- Finale départementale de labour ;
- Finale régionale de labour le dimanche pour les meilleurs laboureurs de chaque département des Pays de la Loire et de la Bretagne ;
- Courses de Moiss Batt Cross : spectacle grand public !

- Exposition et démonstration de matériel agricole ;
- Village agricole ;
- Pôle animal ;
- Pôle végétal ;
- Pôle enfant avec structures gonflables, concours de dessin, maquillage, course de tracteur pédale...
- Restauration 100 % française tout le week-end ;
- Autres animations...

Solidarité, convivialité et dynamisme sont les maîtres mots des Jeunes Agriculteurs. Une passerelle entre les ruraux et les citadins !



L'INTREPIDE ORGANISE SON PREMIER TRAIL
« À LA CONQUÊTE DES AVALOIRS »
ÇA VAUT LE DÉTOUR !

Dimanche 26 avril 2020

4 distances proposées : 11 KM-35 KM-50 KM-104 KM

Une randonnée de 11 km est également proposée.

De quoi satisfaire les amateurs de courses en pleine nature et permettre de découvrir le pays de Pail et les Avaloirs...

- Inscriptions en ligne • Récompenses • Marché du terroir sur place
- Le départ et l'arrivée se feront au stade de Pré-en-Pail.

**Pour toutes questions, contacter : alaconquetedesavalors@gmail.com
Règlement sur le site Internet : www.alaconquetedesavalors.com**



SARTHE PAYS DE LA LOIRE - Jeudi 9 avril

(arrivée au stade)

COMMÉMORATIONS - 8 mai et 11 novembre

aux Monuments aux Morts de Pré-en-Pail, Saint-Samson et
Saint-Julien-des-Églantiers

REPAS DES AINÉS

Saint-Samson le 25 avril et Pré-en-Pail le 11 octobre

JOURNÉES DU PATRIMOINE

les 19 et 20 septembre

TERRE EN FÊTE à St-Julien-des-Églantiers

les 29 et 30 août

TRAIL DE L'INTREPIDE

le 26 avril

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL DE CAISSES À SAVON

du 20 au 24 juillet

INFORMATIONS

ARRIVÉE DE LA FIBRE OPTIQUE

La commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson fait partie des communes dont le réseau de communications électroniques à Très Haut Débit sera réalisé par Mayenne Fibre.

Mayenne Fibre est un Groupement d'Intérêt Public qui regroupe le Département de la Mayenne et le SyDEV. Il assure le déploiement de réseaux

de communications électroniques à très haut débit en fibre optique sur le territoire mayennais.

Les travaux de déploiement sont en cours sur la commune.

L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement.



ÉLAGAGE POUR LA FIBRE (Rappel)

La fibre optique arrive sur notre commune :

L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !



→ POURQUOI ÉLAGUER ?



Téléphone et internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.

Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier.

Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet.

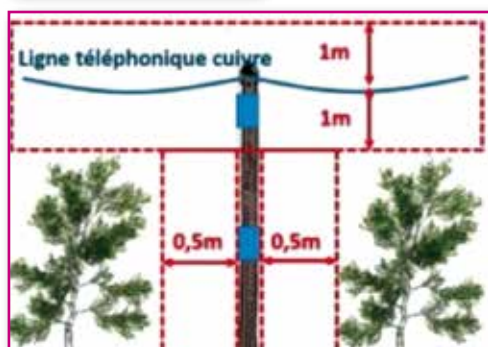
Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc ...

→ QUI DOIT ÉLAGUER ?

La Loi Chassaigne du 7 octobre 2016 prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser ou faire réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.

Les travaux de déploiement de la fibre optique sur notre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité.

Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par Mayenne Fibre) peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, au frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.



→ COMMENT ÉLAGUER ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



→ OÙ SE RENSEIGNER ?

- Pour savoir si votre terrain est concerné : contactez votre mairie
- Pour plus d'informations sur le déploiement de la fibre, rendez vous sur le site de Mayenne Fibre : <http://www.mayenne-fibre.fr>
- Pour bénéficier de conseils ou d'une expertise : uipl.elagage53@orange.com

COUVERTURE MOBILE

Antenne relais Orange existante

Des travaux de réaménagement de l'antenne relais Orange existante au lieu-dit « Le Bois de Souprat » se dérouleront du 7 février 2020 au 7 avril 2020. La modification de l'antenne a pour but de répondre au mieux aux attentes et aux besoins du territoire. Son objectif est de permettre aux utilisateurs (personnes, entreprises, services publics ou d'intérêt gé-

néral), de mieux communiquer. L'évolution de cette antenne a pour objectif de satisfaire aux exigences de qualité du réseau de téléphonie mobile en permettant une amélioration significative de la capacité, de la qualité de service et du débit du réseau grâce au Très Haut Débit Mobile Orange (4G) dans le périmètre couvert.

Un dossier relatif à cette opération est consultable en Mairie.

RETROSPECTIVES 2019



Voeux du Maire devant une salle comble



Chantier Argent de poche

Le préau de l'école élémentaire relooké, des dessins au sol dans le cadre du dispositif Argent de poche.



Course Sarthe Pays de Loire



Viens découvrir ma ville

Le 27 avril, l'évènement de l'année !



Chantier Jeunes bénévoles européens

Les vestiaires du stade en couleur ! Ce relooking a été réalisé par de jeunes européens volontaires (Italiens, Espagnols, Allemands...) sous l'égide de l'association Études et Chantiers. Ces volontaires œuvrent collectivement dans le domaine de la valorisation du patrimoine et/ou la préservation de l'environnement.



Prix des maisons fleuries

Cat. 1 Maison avec jardin : MORTIER Denise, AMIARD Eric, GARNAVAULT Georges, GUILMEAU Nicole ; hors concours TELLIER William.

Cat.2 Fenêtres et murs, petit espace : LAMBERT Agnan, DUVAL Liliane, PINCON Jean-Luc ; hors concours TORETON Georges.

Cat.4 Hors agglomération, maison avec jardin : FRETTE Roland, MILLET Michel, BARTH Marie-France, BIENVENU Madeleine, GAILLARD Patricia, GUILMEAU Jessica, LECHAT Eliane, COURTIN CRISON Stéphanie, TUDOCE Anthony

Cat. 5 Fenêtres et murs, maison avec petit espace : LAMBERT Sylvaine ; hors concours REBULARD Daniel.



Fleurissement de la commune de Saint-Samson

La municipalité a réuni tous les bénévoles de Saint-Samson qui s'investissent personnellement depuis de nombreuses années pour l'embellissement de leur commune; Qu'ils en voient vivement remerciés.

ÉTAT CIVIL 2019 - PRÉ-EN-PAIL-SAINT-SAMSON

BIENVENUE AUX NOUVEAUX-NÉS

HENNUYER Anaïs - 13 janvier

TERRIEN Élie - 17 janvier

DOUDARD Nayah - 23 janvier

BRIAND Emma - 15 mars

BORÉE Yoni - 20 avril

MORONI Emma - 21 avril

RAFARALAHY Théo - 10 mai

FRIZE SCALBERT Léo - 20 mai

DUPLAINE Léia - 24 mai

LEBOUC Capucine - 5 juillet

CHERADAME MACQUET Syanna - 16 juillet



ROMAGNÉ Enora - 28 juillet

PERROT Vianney - 31 juillet

BLOTTIERE Marceau - 3 août

TOUTAIN Lynah - 13 août

GUET Mia - 23 août

DONARIER Lucien - 14 septembre

STEVENOT Melynn - 18 septembre

PICHEREAU Pablo - 21 septembre

BOURDAIS Léna - 10 novembre

CHÂBLE DESNOES Capucine - 15 novembre

BRIARD Suzanne - 22 novembre

RAGOT Maurice - 22 novembre

ILS SE SONT PACSÉS

BOURDAIS Thomas & MAURICE Élodie
16 février

DAGRON Quentin & LAVAUD Elisa
23 avril

HENNUYER Samuel & PECQUET Sophie
28 septembre

BEAUGRAND Jonathan & LOUVEAU Lucie
5 octobre

LEDUC Benoît & NOBLESSE Wendy
19 octobre

FÉLICITATIONS AUX MARIÉS

BOUDIER Nicolas & LEMASSON Amélie
21 septembre



Repas des Aînés Saint-Samson

Le repas des Aînés de Saint-Samson s'est déroulé le 30 mars 2019. Parmi les personnes présentes : Mesdames MOUSSAY Solange 93 ans, MORTIER Denise 92 ans, LEGUEUX Simone 87 ans, Messieurs FRETTE Bernard 87 ans, VAUGON Lucien 87 ans et CLAVREUL Camille 87 ans. Un bon moment de convivialité.



Repas des Aînés Pré-en-Pail

168 personnes de plus de 68 ans ont participé au repas des Aînés organisé par le CCAS, autour de Monsieur Roger Quinton 99 ans. Une ambiance sereine et dynamique grâce à Madame Pierrette Héron et son accordéon.



Arbre de Noël



Journée du patrimoine

Des visiteurs venus tout spécialement de Laval, de la Sarthe et d'ailleurs, pour visiter la mairie, les églises et plus particulièrement la salle Émile Lemaître unique en son genre...



Salle Émile Lemaître



Spectacle de Noël



Championnat départemental de Caisses à savon

Du 22 au 28 juillet, 116 jeunes de 8 à 17 ans ont dévalé la pente du Mont des Avaloirs dans des caisses à savon créées par eux-mêmes sur le temps du mercredi à la Communauté de Communes des Avaloirs.

La commune accueillera à nouveau ce championnat du 20 au 24 juillet 2020.



Commémorations du 8 mai et du 11 novembre

RÉPLIQUE DU BELVÉDÈRE DU MONT DES AVALOIRS

POINT CULMINANT DE L'OUEST 416,30 m

L'aménagement de ce giratoire a été réalisé par les élèves de la MFR La Chauvinière de Pré-en-Pail-Saint-Samson.



Giratoire de Bretagne aménagé par les élèves de la MFR

La MFR est impliquée dans la vie locale et, en lien avec les services communaux, une classe a procédé à l'aménagement du Giratoire de Bretagne en 2019.

UNE PENSÉE POUR LES FAMILLES

APPERT Roger - 10 janvier
DELSART Germaine - 23 janvier
FERRER Jean - 27 janvier
DUVAL Christiane - 28 janvier
MILLET Denise - 11 février
VALAIS Henri - 11 février
SOUTY Simone - 6 mars
DOUILLET Sylvie - 10 avril
VINCENT Marie - 2 mai



LEVÊQUE Huguette - 13 mai
BAUDUER Jeanine - 26 mai
LEMOINE Gérard - 27 mai
TOMLINSON Carole - 9 juin
LOLIVIER René - 14 juin
FEUVRE Louis - 16 juillet
HERON Gaston - 11 juillet
ROBBE Madeleine - 26 juillet
FOURNAGE Michel - 12 août
CHARTIER Gérard - 21 août

GOULVENT Jeanine - 15 septembre
GRUDÉ Claude - 29 septembre
RIPEAUX Thérèse - 2 octobre
VALLOT Roger - 6 octobre
CONREAUX Guy - 7 octobre
PINÇON Christiane - 10 octobre
RAGOT Maurice - 22 novembre
BOURGAULT Alain - 30 novembre
LEVEILLE Simone - 9 décembre
GRIPPON Marcelle - 16 décembre



A L'HONNEUR

MICHEL BRETEAU



Michel BRETEAU vient d'obtenir la médaille de bronze de la Jeunesse, des Sports et de l'engagement associatif pour les années de bénévolat à l'association L'INTREPIDE de Pré-en-Pail (IPP) :

- Membre bénévole de 1981 à 1983
- Président de la section Cross de 1983 à 1991
- Vice-président de l'association en 1991 et 1992
- **Président de l'IPP de 1992 à 2016**
- Il a organisé des bals disco de 1985 à 1992 et les soirées de la Saint Sylvestre de 1992 à 2009.

La Saint Sylvestre du 31/12/2000 a, elle, été organisée conjointement par l'Intrépide et l'Union Sportive. 600 personnes y ont participé permettant de rapprocher ces deux associations !

- Il a procédé à la réfection de la cuisine et à la mise aux normes de la salle de l'Intrépide.
- Membre du bureau directeur de la FSCF de Laval.

Une grande partie de sa vie dévouée au bénévolat, merci Michel !!

Vous avez toute notre reconnaissance.

THOMAS FRETTE

Devient entraîneur adjoint à ORTEZ en Division 2 National.

Thomas FRETTE, 31 ans - Préparateur physique au Rodez Aveyron Football.

« J'ai commencé le foot à 6 ans à l'US Pré-en-Pail avec Guy Renoux et mon père avant de partir à 13 ans au Stade Mayennais tout en intégrant la Section Départementale Football à Laval.

A 15 ans, j'ai été reçu en sport étude au Lycée Ambroise Paré et ai obtenu un Bac scientifique.

Etant déjà passionné de sport en général et surtout de football, je suis rentré en Staps au Mans pour 3 ans puis ai été accepté à la Fac de Montpellier où j'ai obtenu un master spécialisé en ingénierie de la préparation physique.

Grâce à ce diplôme et à mon niveau de football, j'ai été recruté par le club de Rodez alors en CFA,

pour être le préparateur physique et l'adjoint de l'entraîneur.

J'attaque ma huitième année au sein du club avec le bonheur d'avoir pu monter 2 fois et ainsi me retrouver dans le monde professionnel.

C'est un réel plaisir d'affronter des équipes comme Caen, Lens, Le Havre, Guingamp, Lorient....

Tout en exerçant, j'ai été accepté à Clairefontaine et ai obtenu le CEPA (certificat d'entraînement et préparation athlétique) délivré par la Fédération Française de Football et qui permet d'exercer en Ligue 1.

C'est un grand bonheur de vivre de ma passion. »



FOOT DE L'UNION SPORTIVE

Pour la première fois à Pré-en-Pail, l'équipe senior s'est qualifiée pour le 4^{ème} tour de la Coupe de France.



TÉO BENOITON

Au Championnat de France d'équitation

Le cavalier Téo BENOITON, 20 ans, de Pré-en-Pail a obtenu la médaille d'or dans la discipline CSO (sauts d'obstacles) catégorie Club Elite équipe.



QUENTIN CORNU

Section CROSS de l'Intrépide



Quentin CORNU a porté haut les couleurs de l'Intrépide de Pré-en-Pail lors du championnat de France Elite cross long. Il est entraîné par son père et Jérôme Vannier. Pas de secret : cinq entraînements hebdomadaires sont nécessaires pour obtenir de tels résultats.

TENNIS CLUB

Les vétérans (+ 55 ans) en régionale.

C'est la première fois qu'une équipe de Pré-en-Pail atteint le niveau régional.



La commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson les félicite tous pour leur engagement et leur performance.

RENTREE DES CLASSES 2019-2020

ÉCOLES PUBLIQUES

Désormais une seule école publique (de la maternelle à la primaire)

Le 2 septembre dernier, les enseignants de l'école publique ont accueilli un effectif en forte progression :
186 élèves contre 165 élèves l'année passée.



De gauche à droite :

1^{er} rang : M^{me} Romie JACQUEZ, Directrice (MS-GS), M^{me} DEMONTOUX Séverine (CM2), M^{me} LIBERT Hélène (PS-MS), M^{me} CHEVANCE Karin (CP-CE1)

2^e rang : M^{me} Isabelle MORCHOISNE (TPS-PS), M. Jean-Pierre VINCENT (CE1-CE2), M. Pierre RENARD, M^{me} Anaïs DREUX, M. Julien HERPE

Manque sur la photo : Maëva BENOIST (GS-CP)



Dispositif Argent de Poche : cour de récréation



Dispositif Argent de Poche : boîte à livres

Le Dispositif Argent de Poche participe aux aménagements sur la cour de récréation (école élémentaire).

Les élèves ont pu découvrir une cour d'école relookée.

Début août, dans le cadre du dispositif « argent de poche », trois jeunes filles et un jeune homme ont peint les préaux de l'école élémentaire et ainsi apporté un peu de soleil et de luminosité à l'ensemble scolaire.

Par ailleurs, plusieurs jeux ont été tracés au sol afin de définir plusieurs espaces.

Lors des vacances de la Toussaint, d'autres jeunes en Dispositif Argent de Poche, ont réalisé une boîte à livres placée sous le préau ; ce nouvel équipement a reçu un très bel accueil par les élèves qui, pendant la pause méridienne ou les récréations, peuvent désormais emprunter un livre, le parcourir et le remettre en place avant le retour en classe. Des enfants ont, eux-mêmes, donné des livres. Merci à eux !

Retour sur l'année scolaire 2018-2019

EVEIL NATURE À L'ÉCOLE MATERNELLE

"Lors de l'année scolaire 2018-2019, les enfants sont partis à la découverte de leur environnement proche. Avec des animations réalisées par un intervenant de Mayenne Nature Environnement à différentes saisons, ils ont pu observer les petites bêtes cachées dans le sol en mars, puis celles vivant dans la mare, les herbes et chemins à Sainte Anne de Champfrémont en juin. Des élevages et différentes activités en classe ont permis de prolonger ces expériences et répondre ainsi à la curiosité de nos jeunes élèves sur la nature qui les entoure".

UNE RANDO AUX AVALOIRS POUR L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

"Le mardi 18 juin 2019, par un temps frais mais agréable, les élèves des classes de CM1 et de CM2 se sont élancés pour une « montée aux Avaloirs ». Cette randonnée pédestre

empruntant le sentier de grande randonnée (GR22) avait pour but de faire connaître aux enfants les chemins et les lieux symboliques de leur commune.

Après une pause avec lecture de paysage en haut des lacets de la Boucherie des bois, le groupe s'est rendu au Souprat où l'attendait Benjamin Beaufils, chargé de projet Life Avaloirs au Parc Naturel Régional Normandie-Maine. Celui-ci a présenté ses missions ainsi que les milieux naturels des alentours. Les élèves ont alors découvert un rapace emblématique du Mont des Avaloirs, le busard Saint-Martin. Puis ils ont cheminé jusqu'au Belvédère. La rencontre avec l'artiste Seb Toussaint fut une réelle surprise : les enfants ont pu le questionner sur ses techniques et admirer ses fresques.

L'ascension du Belvédère a conclu cette belle et riche journée, dernière sortie scolaire de Mr Gombert directeur de l'école qui a fait valoir, depuis, ses droits à la retraite".

ÉCOLE PRIVÉE SAINT-JOSEPH



De gauche à droite :

Mme RUAULT Sabrina (CP-CE1-CE2),
Mme DELHELLE Amandine (CE2-CM1-CM2),
Mme JEUDY Virginie Directrice (maternelle)

Le 2 septembre dernier, les enseignants de l'école privée ont accueilli, dans une école en rénovation, un effectif en **légère progression** : 71 élèves contre 68 élèves l'année passée.

Projets de l'année 2019-2020

La classe de CP-CE1-CE2 de Mme Ruault travaille sur un « projet Danse » autour du thème de la Fraternité. Ce projet a été financé par la Communauté de Communes et Mayenne Culture. Il est animé par Sylvaine Niobé.

Cette ouverture aux autres a été vécue également grâce à l'animation proposée par la Maison de l'Europe sur le thème "les contes en Europe".



Classe de CP-CE1-CE2

La classe de CE2-CM1-CM2 participe au « projet résidence artistique » financé par les Monts des Avaloirs. Ce projet se découpe en plusieurs phases avec une découverte des différentes représentations de la cartographie. Les élèves ont l'occasion de travailler et d'échanger avec un artiste : Benjamin Grafmeyer. Ces rencontres ont lieu une fois par mois.



La classe de CE2-CM1-CM2



AU RESTAURANT SCOLAIRE

Le 31 juillet 2019, Jacques TOUTAIN, cuisinier, a pris sa retraite **après 33 ans de service** à la cantine scolaire de Pré-en-Pail, dont une partie est assurée en self-service depuis 2016. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite !!!

Depuis la rentrée scolaire, la restauration scolaire est assurée par **Valérie BUSCAÏNO**.



COLLÈGE DES AVALOIRS

Le collège des Avaloirs accueille cette année 231 élèves sous la responsabilité du nouveau Principal M.El Barhddad.

Le projet d'établissement vise à permettre aux élèves de construire un parcours de réussite et une orientation choisie conforme à leurs ambitions. L'établissement s'organise, avec les équipes éducatives, pour assurer une continuité et une qualité des enseignements avec une prise en charge des élèves de la première heure à la dernière heure de la journée.



Cette année, 34 élèves de 3^e volontaires participent à l'**option CDSG (Classe Défense et Sécurité Globale)** ! Il s'agit non seulement de donner du « sens » à l'idée de défense et de sécurité globale, mais aussi à la notion de défense du patrimoine, et de donner corps à l'esprit civique de nos élèves, futurs citoyens de demain ! En multipliant les projets et les rencontres avec les acteurs de la défense, les élèves peuvent s'investir dans différents projets, concours, rencontres, visites de mémorial, musées ou casernes militaires. Plusieurs activités sont prévues dont l'intervention du lieutenant-colonel Richard sur le thème « Conflits dans le monde depuis 1989 » en mars 2020.



Dans le cadre du **75^e anniversaire du Débarquement et de la bataille de Normandie**, nos élèves de 3^e ont découvert au cours d'une sortie pédagogique

en octobre 2019 les principales plages du Débarquement, le cimetière américain de Colleville-sur-Mer, lieu de recueillement et de mémoire ainsi que le mémorial de Caen, musée consacré à l'histoire du XX^e siècle et particulièrement à la Seconde guerre mondiale. Ils ont aussi eu la chance de visiter une exposition exceptionnelle consacrée au peintre américain Norman Rockwell.



Découverte des plages du débarquement

Pour la deuxième année consécutive, un **atelier théâtre est proposé aux élèves volontaires de 5^e**. Ils y découvrent que le théâtre, c'est un jeu, mais un jeu sérieux qui demande de la concentration et du travail : choix d'une pièce et élaboration progressive du spectacle, qui sera présenté au public en juin 2020. Les élèves seront accompagnés par les membres du théâtre de l'Éphémère du Mans qui interviendront au collège dès novembre 2019.

La **classe orchestre du collège** repose sur l'apprentissage d'un instrument dans le cadre d'une pratique musicale collective régulière. Les musiciens intervenants de l'école de musique se déplacent au

sein du collège et travaillent en étroite collaboration avec la professeure d'éducation musicale. Cette année, un partenariat est aussi noué avec la classe orchestre du collège de Gorrion. Deux concerts sont déjà prévus : l'un à l'occasion des journées « Portes ouvertes » du collège et l'autre lors de la Fête de la musique à Ernée en juin 2020.



Présentation de la classe orchestre - Octobre 2019

Les équipes éducatives, résolument engagées au profit de la réussite des élèves, œuvrent à **favoriser l'ouverture culturelle à travers plusieurs autres projets** :

- animations scientifiques avec l'intervention de l'association Maine Science ;
- séjour linguistique au Royaume-Uni (Londres) ;
- échange linguistique avec la ville de Murnau en Allemagne ;
- chorale du collège ;
- visite du Mémorial des déportés à Mayenne ;
- Concours National de la Résistance et de la Déportation ;
- etc...

MFR : FORMATIONS PROFESSIONNELLES

La MFR accueille les jeunes, par alternance et par apprentissage.

Le taux de réussite aux examens varie entre 85% et 100% selon le diplôme et le support professionnel.

Après 3 ans, 9 jeunes sur 10 sont en emploi après leur formation au sein de l'établissement.



- | | | | |
|---|---------------------------------|----------------------------|--|
| • 4 ^e Découverte Professionnelle | • CAP « Fleuriste » | • Bac Professionnel | • Bac Professionnel |
| • 3 ^e Découverte Professionnelle | • CAPa « Jardinier Paysagiste » | « Aménagements Paysagers » | « Conduite de Productions Horticoles » |

La MFR La Chauvinière propose également la formation « **SST : Sauveteur Secouriste du Travail** », ouverte à tout public, aux dates suivantes en 2020 :

- | | |
|---|--|
| • 17 et 18 février : module de 14 heures | • 7 et 8 juillet : module de 14 heures |
| • 16 et 17 mars : module de 14 heures | • 21 et 22 septembre : module de 14 heures |
| • 14 avril : maintien et actualisation des compétences (recyclage) : module de 7 heures | • 5 octobre : maintien et actualisation des compétences (recyclage) : module de 7 heures |
| • 2 juin : maintien et actualisation des compétences (recyclage) : module de 7 heures | • 25 et 26 novembre : module de 14 heures. |
| • 22 et 23 juin : module de 14 heures | |

Contact :

02 43 03 87 77

mfr.lachauviniere@mfr.asso.fr

www.mfr-pre-en-pail.fr

« La Chauvinière »

53140 PRÉ-EN-PAÏL-SAINT-SAMSON

Venez découvrir la MFR à l'occasion de ses Portes Ouvertes les : 1^{er} février 2020 – 21 mars 2020 - 16 mai 2020 de 9h à 17h.

UNE PAGE D'HISTOIRE

GUERRE 1939 - 1945 : 75^E ANNIVERSAIRE DE LA LIBÉRATION DE PRÉ-EN-PAIL



**Nous avons interrogé un de nos doyens, 15 ans en 1944...
Il se souvient...**

Vous habitez Pré-en-Pail, vous souvenez-vous du débarquement sur les côtes normandes ?

« C'était le 6 juin 1944, un mardi mais nous le savions depuis le dimanche car un résistant qui habitait la commune nous avait prévenus. On entendait les grondements sourds des bombardements de la côte.

Dès le 6 juin, dans la matinée, les avions étaient présents dans le ciel pour couper les arrivées des troupes allemandes sur les lieux de la bataille. Ce jour-là, les écoliers ont été renvoyés chez eux ».



Que s'est-il passé les jours suivants ?

« Les jours et semaines suivants, des colonnes impressionnantes de chars (les panzers), remontaient direction Domfront, Mortain. Nous habitions la Sérardière sur le bord d'une des routes principales qui vont vers la côte ».

Aviez-vous peur ?

« Beaucoup. Les Allemands, pour éviter les avions, se cachaient sous les arbres pendant la journée (surtout dans le chemin où se trouve le transformateur électrique) et ils repartaient la nuit ».

Rentraient-ils dans vos maisons ?

« Tous ceux qui habitaient sur la route de Domfront avaient reçu l'ordre par l'occupant, de laisser les portes ouvertes pour prendre possession des lieux en cas de mitraillage par les avions ».

Après, il y a eu la débâcle, était-ce encore plus dangereux ?

« Quand un avion repérait un véhicule ennemi, c'était fini pour lui : les avions volaient toujours par 2, après ils étaient 4 puis 6, 8 pour finir le travail... »

Pour l'anecdote : près de la maison de mes parents, un camion était resté en panne sur le bord de la route ; il a fallu que les avions fassent huit passages pour qu'il prenne feu... les fossés étaient couverts de boîtes de fruits : c'était un camion de ravitaillement... on en a tous mangé !!!

Des armes étaient abandonnées un peu partout et nous nous amusons à les remonter.

Les Allemands volaient nos chevaux. Le percheron blanc de mes parents a disparu et à la place, on a trouvé un cheval de guerre complètement usé, qu'on a soigné et qui a quand même fait son travail dans les champs. Plus tard, l'État l'a récupéré. Devant l'avancée des Américains, un grand nombre d'agriculteurs avec leurs chevaux et leurs tombereaux, ont été réquisitionnés pour transporter les blessés allemands jusqu'à Ciral... »

Avez-vous eu des contacts avec des résistants ?

« Début août, un homme et deux femmes français ont demandé à coucher à mon père. Au même moment, une voiture allemande entre dans la cour, mais les Français ont réussi à partir. En fait, c'étaient des résistants porteurs d'armes pour d'autres résistants. Ils sont revenus plus tard remercier mes parents. On peut dire que ce jour-là, mes parents ont eu chaud !... »

**📍 Ici, une photo avec les Américains au Mont des Avaloirs.
À droite, Georges DUPLAINE alors âgé de 9 ans.**

Les Allemands avaient construit un camp au Mont des Avaloirs pour pouvoir surveiller le mouvement des avions (à proximité du Relais de télévision actuel). Les sentinelles se postaient avec leurs jumelles au-dessus de la carrière de Bel-Air (leurs traces sont toujours visibles aujourd'hui et le casernement allemand en béton a été détruit dans les années 1960).

LA LIBÉRATION DE PRÉ-EN-PAIL A EU LIEU LE 13 AOÛT 1944

Que s'est-il passé ce jour du 13 août 1944 ?

« Ce matin-là, le grondement des avions s'amplifie. Vers 9 h 30, c'est le survol de Pré-en-Pail, les avions font demi-tour. Les Allemands avaient placé deux canons au carrefour de la route de Villaines, un autre devant le château Barbé (l'actuel Crédit Agricole) et un autre au carrefour de la route de Saint Samson (face à l'église), et tous pointés vers Saint Cyr-en-Pail.

Les Américains étaient arrivés à Saint-Cyr la veille et attendaient du renfort cars ils supposaient une forte résistance au nœud routier de Pré-en-Pail.

Vers 10 h 30, les chars sont arrivés par la « vieille » route de Saint-Cyr, suivis par des soldats à pied. Les Allemands tirent au canon mais aussitôt les chars répliquent et les détruisent. L'accrochage durera une heure et à midi, tout était fini.

À la gare, devant l'hôtel (actuel Office notarial), il y avait trois cadavres d'Allemands et deux au carrefour de la route de Villaines. Ceux de la gare ont été détroussés de leurs chaussures et argent...

De nombreux blessés, l'un d'eux n'avait plus qu'une jambe et hurlait... l'horreur...

Les Américains ont alors nettoyé le bourg sur les indications des gens. Les Allemands étaient cachés çà et là. Un grand nombre étaient stationnés place de la mairie et rue des Moulins ; tous furent faits prisonniers et un autre groupe d'Allemands a été fait prisonnier, sans combattre, dans un petit bois au lieu-dit La Corbinière à Saint-Samson. Environ 200 Allemands ont été faits prisonniers à Pré-en-Pail.

Devant l'arrivée des troupes américaines, les Allemands fuyaient de tous les côtés ; ils n'avaient plus le moral ; un groupe qui passait par la Caillardière, (où résidaient M. et M^{me} Coulon, parents de Madeleine BELLOCHE), fut fait prisonnier ».

• **Madeleine BELLOCHE (Coulon)** se souvient : « j'avais 9 ans à l'époque. Le groupe de soldats allemands est arrivé à la ferme avec des résistants à leurs troussees. Ils avaient peur, l'un d'eux pleurait et ne cessait de répéter : moi... femme... enfants... maison...

Un autre s'est débarrassé de son poignard dans un bidon à lait, nous avons retrouvé l'arme un peu plus tard. Mon frère Jean-Marie 7 ans, a accompagné les résistants, (avec un fusil !) pour les conduire à la gendarmerie ».

Dans la soirée du 13 août, les Américains avaient mis en batterie un nombre impressionnant de chars et de pièces d'artillerie et dirigeaient leurs tirs sur la forêt de Lignièrès pendant quelques heures.

Et après le 13 août ? Et les semaines suivantes ?

« Une colonne d'Allemands a été anéantie par l'aviation, à Saint-Samson au lieu-dit Clair Doiteau, plusieurs maisons ont été détruites.

Après, tout le ravitaillement pour les troupes est arrivé. Au début, c'était des montagnes de jerricans d'essence pour les véhicules puis le pipe-line est arrivé. Nous étions stupéfaits, un bulldozer ouvrait un passage à travers les haies et les champs et il y avait une station de pompage tous les 7/8 kilomètres. Les soldats du Génie emboîtaient les tubes et les soudaient...

C'était la première fois que les gens voyaient un bulldozer et surtout la soudure électrique.

Une fois le pipe-line en service, certains y faisaient des trous à la perceuse pour récupérer l'essence et la revendre au marché noir... par chance, aucun accident ne s'est produit !! »

La vie plus paisible est arrivée ?

« Pas tout de suite car après la libération pendant près d'un an, peu de ravitaillement. On se nourrissait de rutabagas et de navets et les gens des villes venaient se ravitailler dans nos campagnes.

Les chars et camions calcinés sont restés dans les fossés deux ans après la fin du conflit ».



Ici, la photo du Général de Gaulle prise fin août 1944 par M. Paul TRÉBOUET devant la mairie de Pré-en-Pail. Une foule immense était venue le voir et l'acclamer. ☺

NOS ASSOCIATIONS VOUS PARLENT...

DE LA SOLIDARITÉ
AVEC LES AUTRES COMMUNES...

La commune de Lignières-Orgères réalise actuellement des travaux dans sa salle des fêtes et ne pourra donc accueillir sa troupe de théâtre ACTE 53 en 2020. Cette dernière a donc sollicité la commune de Pré-en-Pail-Saint-Samson afin de disposer de la salle de l'Intrépide pour assurer ses représentations.

C'est avec plaisir que la commune met à disposition de la troupe ACTE 53, la salle de l'Intrépide aux dates suivantes :

- Samedi 21 et Dimanche 22 Mars
- Samedi 28 et Dimanche 29 Mars
- Vendredi 3, Samedi 4 et Dimanche 5 Avril (Ve/Sa à 20H30 – Di à 14H30)

Réservations :

02 43 03 41 99 ou 02 43 08 23 26



ACTIVE

ACTIVE est une Association ouverte à tous pour un échange de savoirs et la création du lien social intergénérationnel. ACTIVE permet de découvrir différents ateliers : couture, jardin, cuisine, bricolage bois, sport, peinture, informatique, calligraphie, sorties extérieures, atelier écriture, confection du petit journal, arts créatifs, atelier prendre soin de soi pour être bien avec soi et être bien avec les autres... Ces différents ateliers seront reconduits en 2020.

ACTIVE participe à certaines activités avec la Maison des Associations de Pré-en-Pail (marché de Noël).

L'Association est dotée d'un minibus gratuit qui facilite la mobilité de toutes les personnes.

« ACTIVE c'est l'art de recevoir (convivialité), la tolérance et la patience qui font la différence, l'idée c'est accepter l'autre... »

02 43 00 23 88 ou 06 85 42 96 54

assosactive@wanadoo.fr



Association pour Connaître le Territoire, Intégrer, Valoriser et Échanger

MDA : MAISON
DES ASSOCIATIONS

Les associations de la commune peuvent adhérer aux services de la Maison des Associations, pour bénéficier, notamment : du siège social, d'une aide administrative par la mise à disposition d'un ordinateur, d'un photocopieur, d'une boîte à lettres personnalisée, d'une salle de réunion... La MDA est ouverte le samedi de 10h30 à 12h30.

L'organisation annuelle du Marché de Noël connaît un grand succès et beaucoup de visiteurs!!!



Une vitrine tactile, installée par la CCMA, permet aux touristes de passage de recevoir des informations par un simple toucher sur cette borne.



AFN

8 Mai et 11 novembre 2019 - Cérémonie aux monuments aux morts de Pré-en-Pail et Saint-Samson, remise de croix du combattant d'Algérie à 3 camarades.

Le 8 Mai 2020 aura lieu la remise de la croix du combattant d'Algérie à 3 autres camarades.

12 septembre 2020 : assemblée générale départementale à Ernée.



CLUB DE L'AMITIÉ

Le club de l'Amitié de Saint-Samson se réunit le mercredi tous les 15 jours pour partager, en toute convivialité : scrabble, belote, pétanque, balades...

- Dimanche 27 janvier 2019 : concours de belote à la salle du Clos Princier
- Dernier dimanche de novembre : soirée dansante annuelle.

La Présidente, Nathalie Horeau : 06 36 65 13 11



SAUVEGARDE DE L'ÉGLISE DE SAINT-JULIEN DES EGLANTIER

Activités 2019

Plus de 1500 visiteurs, venus de tout l'ouest de la France, sur les 5 mois d'ouverture de la saison.

Quelques temps forts :

- Salon des créateurs
- Les Miss'Tinguettes dans une atmosphère de guinguette
- La rencontre annuelle (Barbecue)
- Les danses Napoléonienne
- Exposition permanente sur les « Années Folles ».

L'église retrouve son objectif de mémoire en créant un lieu de rencontre convivial.

Les projets 2020

- **Les vitraux du chœur et les rosaces des transepts** seront remis en place en avril 2020. Au dire d'experts, ces vitraux sont exceptionnels, par leur facture et par leur rareté, une richesse insoupçonnée pour Pré-en-Pail-Saint-Samson qu'il convient de valoriser.
- L'exposition permanente sera remise en place et développée.
- **Des journées à thèmes sont prévues :**
 - > **8 mai** : Chorale Les Epinglé(e)s de Mayenne
 - > **14 juin** : Journée du livre avec dictée écrite

> **18 août** : barbecue

> **19-20 septembre** : Journées du Patrimoine

> **11 octobre** : Clôture de la saison - Chorale Clé de sol

L'inauguration des vitraux est prévue mais la date non encore définie.

L'église sera ouverte du 8 mai au 11 octobre de 14 h 30 à 18 h 00 dimanche et jours fériés.

Contact : 06 07 52 84 07 - asso-eglise-st-julien-53@orange.fr

<http://saintjuliendeseglantiers.over-blog.com>



COMMUNAUTÉ THÉRAPEUTIQUE MONTJOIE

Voici les dernières nouvelles de notre établissement en lien avec la commune. Nous avons participé à l'opération « Le 27 avril, viens découvrir ma ville » en avril dernier pendant laquelle une quarantaine de personnes sont venues visiter notre structure. Les résidents comme les visiteurs ont réellement apprécié ces échanges ; cela a permis de créer des liens et de casser certaines représentations.

En juin, trois résidents musiciens : Guillaume, Bruno et Wilfried ont pu proposer **une animation musicale lors de la fête de la musique**.

Certains ont participé au tournoi de pétanque, d'autres sont inscrits dans **différents clubs sportifs de la commune**.

Des résidents, présents à la communauté, ont mené conjointement **avec des enfants de l'école élémentaire** un projet qui a consisté à mettre en place un **hôtel à insectes**.

Avec l'**association Payaso Loco**, plusieurs partenariats se mettent en place ponctuellement selon les projets, comme par exemple la participation à la **construction d'une aire de jeu végétale**.

Des activités bénévoles sont menées avec le 2-4 comme par exemple notre participation au Bar Broc.

Enfin, **certains résidents mettent à profit leur expérience dans l'addiction au service de la prévention auprès des jeunes de la MFR.**



PAYASO LOCO... ET LA FÊTE DE LA MUSIQUE !

Le vendredi 21 juin, l'Association Payaso Loco a **organisé la traditionnelle fête de la musique à l'Espace LESON**.

Ambiance Place de Village pour cette soirée réussie, avec la participation des musiciens de la Communauté Thérapeutique Montjoie.

Une prestation fort appréciée et très applaudie pour ces artistes. La soirée s'est poursuivie par l'intervention de deux jeunes italiennes (guitare et chants) en résidence à Pré-en-Pail-Saint-Samson avec Études & Chantiers dans le cadre d'un chantier de jeunes bénévoles européens sur le stade municipal.

Très belle ambiance populaire sur cet espace du centre-ville...



DON DE MOELLE OSSEUSE

« une solidarité sans frontière »

Chaque année, de nombreux malades - enfants et adultes - atteints d'une maladie grave du sang ont besoin d'être soignés grâce à une greffe de moëlle osseuse.

Trouver un donneur compatible est rare. Hors fratrie, la compatibilité entre donneur et receveur est évaluée à 1 chance sur 1 million. Pour cela : entre 18 et 50 ans, être en parfaite santé, répondre à un questionnaire médical et, après, une prise de sang.

Toute nouvelle inscription sur le fichier national augmente les chances de trouver le bon donneur.

En France, il est nécessaire de recruter 20 000 nouveaux donneurs volontaires de moëlle osseuse, en particulier des hommes et personnes de moins de 35 ans.

FRANCE ADOT53 - BP 90634 - 53006 LAVAL CEDEX - Tel : 02.43.90.68.10

Mail : franceadot53@orange.fr - www.france-adot.org.

LES VIRADES DE L'ESPOIR

La participation des bénévoles a permis à l'association de récolter 2 455 € entièrement reversés pour la recherche contre la mucoviscidose.

Les virades de l'espoir auront lieu le **samedi 26 septembre 2020**. Nous faisons appel à de nouveaux bénévoles...

L'équipe des bénévoles aux crêpes dont la pâte a été confectionnée par la boulangerie Second. 1 360 crêpes ont été vendues sur cette journée.



Les motards ont donné le coup d'envoi aux Virades de l'espoir à travers une balade de 120 kilomètres et les pompiers ont organisé une course de relais de dévidoir.



SECOURS POPULAIRE

Le Secours Populaire ouvre sa boutique... À TOUS !

Vous pouvez aussi venir y déposer des meubles, vêtements, chaussures, vaisselles, livres, jeux, jouets etc....

- les mardis de 14h à 16h30
- les jeudis de 14h à 16h30

- les samedis de 9h à 12h

**Secours Populaire de Pré en Pail,
4 rue des Rosiers - 53140 Pré en Pail**

N° d'urgence : 06 95 32 21 66

ALORS ON CHANTE !

Une nouvelle association a vu le jour en septembre 2019 : la chorale « **ALORS ON CHANTE !** ».



Issue de la volonté d'un groupe de chanteurs et chanteuses désireux de pouvoir chanter en mode loisirs, cette nouvelle chorale est **ouverte à tous et toutes, accepte les débutants et accueille tous les nouveaux arrivants** avec plaisir et convivialité. Un essai peut être réalisé avant d'intégrer l'association.

La chorale s'est adjoint une cheffe de chœur professionnelle dynamique ;

les répétitions ont lieu (hors vacances scolaires) **le mardi à 20 h 15** à la salle de loisirs de la salle Merchin de Pré-en-Pail. Le groupe ne manque pas d'idées ni de projets : participations diverses à des manifestations, concert de Noël, Fête de la musique etc.

Nul doute que vous n'avez pas fini de les entendre !

Contact : 06 62 64 52 38

DON DU SANG

Par an, en France, 1 000 000 de personnes soignées grâce aux dons de sang et seulement 4 personnes sur 100 accomplissent ce geste de solidarité !

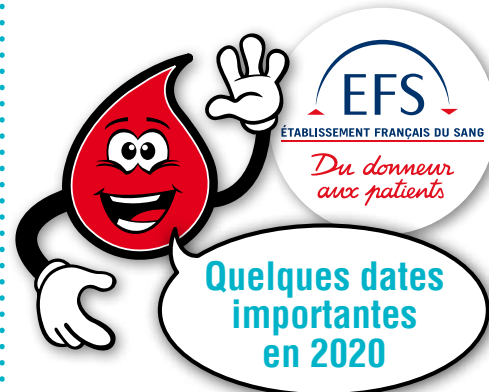
Plus que jamais, nous avons besoin de votre sang, les réserves dans le département de la Mayenne s'amenuisent !

**Vous avez entre 18 et 70 ans,
vous pesez plus de 50 kg ?**

ALORS POURQUOI PAS VOUS ?

**Seulement 45 minutes de votre temps
pour un don de sang :**

- > Accueil > Entretien avec un médecin > Prélèvement
- > Repos avec collation (20 minutes)



Venez donner votre sang
à la salle Benjamin Merchin
de 15h45 à 19h00 les jeudis :

- 30 Janvier • 26 Mars
- 28 Mai • 30 Juillet
- 24 Septembre • 26 Novembre

Assemblée générale : 7 Février
20h à la salle de St-Cyr-en-Pail

Les motards ont du Cœur : 26 Avril

Repas du don du sang : 3 Octobre
20h à la salle B. Merchin

**Pour être bénévole à l'association
et pour tous renseignements :**

**Président : Julien Fagot
julien.fagot.sp@hotmail.fr
06 22 33 63 00**

TACPP TRADITIONS ET ACTIONS CULTURELLES AU PAYS DE PAIL

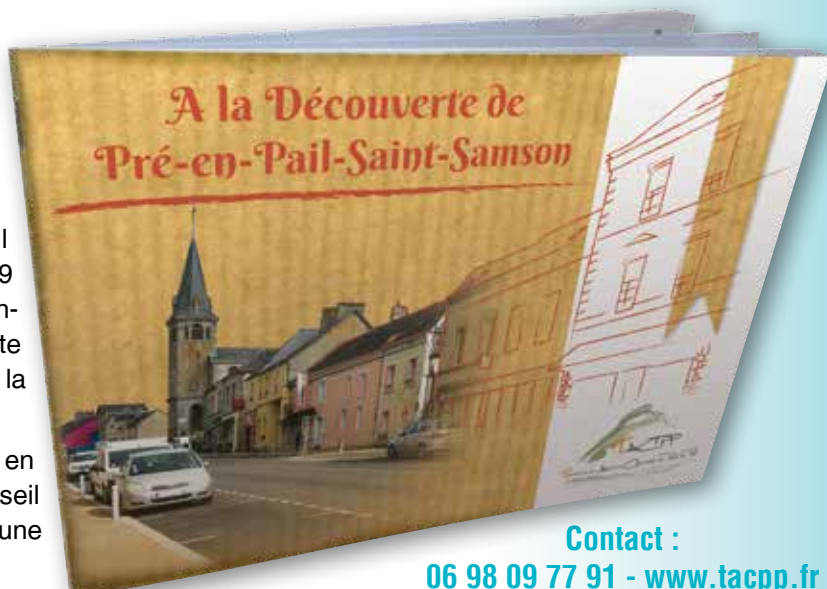
En 2019, l'association Traditions et Actions Culturelles au Pays de Pail a eu la tristesse de perdre M^{me} Jeanine BAUDUER, décédée dans sa 91^e année. M^{me} BAUDUER était un des premiers membres de l'association et a été très active et impliquée au sein de l'association jusqu'au bout.

Cette année, l'association a achevé un de ses projets entamés il y a 2 ou 3 ans.
En effet, elle s'est attachée à **rédiger un nouveau livret sur Pré-en-Pail-Saint-Samson**

Ce livret a été terminé et imprimé pour l'évènement du 27 avril 2019, « Viens découvrir ma ville », organisé par la mairie. Ce livret est vendu dans les magasins « Le Comptoir », « la Cave Cellar Keller », ou auprès de l'association au prix de 5 €.

L'association a participé à cette grande journée du 27 avril ainsi qu'à la Journée du Patrimoine du 20 septembre 2019 en projetant des films sur les anciennes fêtes de Pré-en-Pail dans les salles Émile Lemaître et de l'Intrépide. A cette occasion, elle a également organisé une exposition dans la maison Landais.

Enfin, l'association a démarré une nouvelle aventure en déménageant dans la maison Landais que le Conseil Municipal a bien voulu lui mettre à disposition par le biais d'une convention signée courant 2019.



Contact :
06 98 09 77 91 - www.tacpp.fr

LA SENTINE EN CHEMIN

Une année riche en évènements pour La Sentine, riche en rencontres

- l'**encadrement de randonnées dominicales** d'une demi-journée ou d'une journée, dans les communes des cantons de Couptrain et Pré-en-Pail mais aussi dans les communes du département et des départements voisins.

- un **séjour de randonnée pédestre** à la découverte de la principauté d'Andorre avec 53 participants, au mois de mai.

- la participation à la journée « le 27 avril viens découvrir ma ville », organisée par la commune de Pré-en-Pail-St-Samson. Une première belle réussite pour la commune, une journée prisée du public malgré une météo capricieuse. La Sentine proposait aux visiteurs de participer à un rallye pédestre à la découverte des commerçants de la ville.

- la tenue du stand de La Sentine, à la foire-expo du 25 août organisée par l'association « Avaloirs Expo », sous un soleil caniculaire. En cours de matinée, La Sentine faisait découvrir Pré-en-Pail-St-Samson à une vingtaine de randonneurs, depuis les hauteurs de la commune, par les chemins pédestres.

- la tenue du même stand, à la journée des Sports de Plein air, à l'étang des Perles à Averton, organisée par le Comité Départemental Olympique et Sportif (CDOS) de la Mayenne.

- le 19 octobre, rendez-vous à La Pallu pour la **Fête de la citrouille**, 18^e édition. Les enfants sont invités à venir creuser

des citrouilles qui balisent, la nuit venue, une rando familiale de 4 km en forêt.

- le 8 décembre, participation au **marché de Noël** de Pré-en-Pail-St-Samson.

N'oublions pas le travail réalisé en collaboration avec la CCMA et le Comité de la Mayenne pour la **création d'une boucle de Grande Randonnée de Pays, le GRP® du Mont des Avaloirs**, une initiative de La Sentine.

La Sentine prépare activement la mise en place d'un site qui, selon ses responsables, devrait être opérationnel avant la fin de l'année.

Du pain sur la planche, des chaussures dans nos beaux chemins, La Sentine invite les amoureux de la randonnée à les rejoindre au sein de l'association.

Daniel Le Jan : Président de La Sentine

Tél. : 02 43 03 81 71 - 06 18 28 18 33

la.sentine@wanadoo.fr



USP : UNION SPORTIVE DE PRÉ-EN-PAIL

BADMINTON



Au cours de cette saison 2019-2020, l'équipe seniors évoluera en 2^e division avec l'objectif d'obtenir son maintien le plus rapidement possible. Cette section continue également à accueillir les jeunes intéressés par cette activité sportive.

BASKET



Cette année 2019-2020, la section Basket va poursuivre son activité avec les entraînements tous les lundis de 19 h à 20 h 30. Les responsables continuent à accueillir toutes les personnes intéressées qui souhaitent pratiquer ce sport et passer un moment agréable.

ÉDUCATION PHYSIQUE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE



On vient à cette activité pour le **sport loisir et santé**.

Cette section n'est pas concernée par le sport de compétition. On y pratique le renforcement musculaire, du cardio

training, des étirements, de la danse, de la relaxation... dans le but de se détendre, de parfaire sa condition physique et de partager du temps - 49 licenciés (42 femmes et 7 hommes), pour cette année 2019-2020.

Les seules obligations se limitent au règlement de la cotisation annuelle de 62 € donnant droit aux 35 séances programmées et à la fourniture d'un certificat médical de non contre-indication de la pratique de la gymnastique d'entretien.

Les séances se déroulent tous les mercredis de 20 h 30 à 21 h 45 et elles sont encadrées par Corinne Poincelet, animatrice

diplômée du comité départemental de la Mayenne et pendant les vacances scolaires, par Christine Ernoux, animatrice diplômée.

Les contacts : Corinne Poincelet - animatrice (tél : 06 79 80 28 18) et Patrick Letilleux - correspondant de la section (tél : 02 43 03 17 45)

FOOTBALL

C'est la section historique de l'USP et cette année 2019 est marquée par **un très beau parcours en Coupe de France puisque l'équipe senior s'est qualifiée pour le 4^e tour de cette compétition**. Elle a réussi également à se qualifier au 5^e tour de la coupe des Pays de la Loire en éliminant notamment 2 équipes de niveau régional.



Actuellement, cette équipe est en tête de son championnat de seconde division de district de la Mayenne avec **l'objectif de monter en 1^{re} division**.

Les jeunes de cette section ont été mis à l'honneur cette année avec l'organisation du Festi-Foot U7 et U9 du secteur du Nord-Est du département. Cette journée (le samedi 18 mai 2019) a rassemblé 144 enfants et elle était placée sous le signe de la coupe du monde féminine de Football qui se déroulait en France.

Au cours de la journée : les enfants ont pu participer à des jeux et matchs mis en place par les entraîneurs de l'US Pré-en-Pail. De nombreuses personnalités étaient présentes et le club tient à saluer le travail des bénévoles et de Vanessa Auvray, l'organisatrice de cette journée sportive et conviviale, très appréciée par les enfants, les familles et les responsables départementaux du Football.



Pour ces 4 sections, nous remercions les collectivités locales qui mettent à disposition des adhérents, les installations et équipements pour la pratique des sports :

- La Mairie de Pré-en-Pail-St-Samson : les terrains de Football, la salle Benjamin Merchin,
- La Communauté de Communes des Avaloirs : la salle Intercommunale Suzanne Germain.

Jeudi 9 janvier 2020 : les 110 ans de l'USP

En effet, c'est le mercredi 9 janvier 1910 que la société a vu le jour comme en témoignent les premiers statuts. L'article 2 des statuts stipulait que les buts de l'association étaient : « de faire pratiquer les exercices physiques ou les jeux suivants : football, tennis, course à pied, sauts et autres jeux de plein air et d'entretenir entre ses membres des relations d'amitié et de bonne camaraderie ».

Aujourd'hui en 2020, notre ambition est de continuer à transmettre aux plus jeunes des valeurs que le sport peut apporter. Nous devons nous appuyer sur ce passé de 110 années pour entretenir, bonifier le présent et aussi préparer, anticiper l'avenir en nous adaptant et en répondant le mieux possible aux exigences d'aujourd'hui et de demain.



IPP : INTRÉPIDE DE PRÉ-EN-PAIL



Cette association compte environ 210 licenciés et membres avec 5 sections actives : ATHLÉTISME, CYCLOS, GRS, TENNIS DE TABLE, THÉÂTRE. En 2019, Michel BRETEAU, ancien Président de l'IPP, s'est vu remettre la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, en reconnaissance de ses plus de 35 années de bénévolat dans la commune et au sein de l'IPP. Une soirée inter-sections a été organisée le 19 octobre, réunissant 103 personnes. Cette soirée sera renouvelée l'année prochaine. **Présidente : Colette LELANDIS - 06 36 91 25 89**

ATHLETISME

Responsable de la section : Colette LELANDIS - 67 licenciés



Entraînements le mardi soir et samedi matin, assurés par Jérôme VANNIER et Rémi CORNU et la préparation physique par Valérie METAIRIE.

Belles performances de Quentin CORNU champion départemental de cross court, vice champion départemental de cross long, qualifié au championnat de France avec à l'arrivée une très belle 42^e place (meilleur mayennais).

CYCLOS

Responsable de la section : Robert GERBAUD - 25 licenciés dont 1 qui a participé au PARIS BREST PARIS.

Des sorties sont prévues pour 2020 et notamment la participation à la semaine fédérale des cyclos qui aura lieu à VALOGNES dans la Manche.

TENNIS DE TABLE

Responsable de la section : Florian BOAILLON - 26 licenciés dont 15 en compétition et 11 en loisirs

Entraînement des jeunes le mercredi de 18 h 30 à 20 h et pour les adultes le mercredi à partir de 20 h. La première équipe vient d'accéder à la division 2. La 2^e équipe joue en division 4.

Sont à la recherche de nouveaux joueurs pour créer une 3^e équipe en division 5, pour que les débutants puissent commencer au niveau le plus bas.

GRS

(Gymnastique Rythmique et Sportive)

Responsable de la section : Brigitte MOUSSAY - 60 licenciés

Entraînement les mercredi et samedi



La GRS vous invite tous au gala du TÉLÉTHON et à leur gala de fin d'année qui a lieu chaque année le dernier samedi de juin. Retenez ces dates sur vos agendas.

THÉÂTRE

Responsable de la section : Geneviève GOULVENT

La troupe du Théâtre de Pail présente une pièce chaque année à la salle de l'Intrépide : 12 comédiens et quelques bénévoles pour assurer les représentations (décors, entrées, buvette, souffleuses, son...)

Depuis 2 ans, une équipe de jeunes filles joue également une petite pièce.



En 2019, plus de 1 000 personnes ont assisté aux représentations.

Rendez-vous en novembre 2020 pour une nouvelle comédie...

LE GRAND PROJET 2020 : « À LA CONQUÊTE DES AVALOIRS »

L'IPP organise le **26 avril 2020**, une nouvelle épreuve sur le territoire de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs : course nature, trails et ultra trail avec des distances allant de 11 à 104 km, et une randonnée pédestre avec comme point de départ et d'arrivée le stade de PRE-EN-PAIL-SAINT-SAMSON.

L'objectif est de faire découvrir aux sportifs les plus beaux paysages du territoire à travers la forêt et la corniche de Pail, l'étang des perles, les bois de St Julien, Boulay, Souprat, la forêt de Multonne et le Belvédère des Avaloirs. Lors de cette manifestation, nous soutiendrons LA LIGUE CONTRE LE CANCER.



UNION DES ARTISANS & COMMERÇANTS



Cette année, nous avons réédité notre jeu de **Noël en Folie** avec à gagner : 1 Panier garni des commerçants, 10 bons d'achat de 30 €, pour cela il suffisait de faire tamponner votre carte chez vos commerçants & artisans partenaires et une fois remplie de la déposer chez un de nos partenaires.

L'annonce des gagnants aura lieu le vendredi 10 janvier au soir lors des vœux du Maire.

Mon Chèque A'valoirs est un service de chèques cadeau, proposé par les associations de commerçants et artisans de Pré-en-Pail-Saint-Samson et Villaines-la-Juhel.

Vous pouvez utiliser les chèques cadeau Mon Chèque A'valoirs sur le territoire de la CCMA, chez nos artisans commerçants partenaires ; un sticker est affiché sur leur vitrine.

Retrouvez toutes les infos,
la liste des adhérents et les modalités
d'achats sur notre site :

<https://monchequeavaloirs.business.site/>

Ce service est proposé aux entreprises et aux particuliers. Pour en savoir plus ou acheter des chèques cadeau, **contactez** :

Optique du Maine au 02 43 03 15 55
ou par mail :

monchequeavaloirs@gmail.com

L'opération Mon chèque A'valoirs est une réussite. Depuis le lancement c'est : 65 000 € de vendus, dont 33 000 € depuis novembre 2019, 76 signataires chez qui vous pouvez consommer. Soutenir Mon chèque A'valoirs, c'est encourager l'économie locale !

**Ami(e)s artisans et commerçants,
de la commune et du territoire, adhérez,
vous êtes les bienvenus.**



L'ÉTINBULLE

L'association L'Étinbulle, nichée aux pieds du Mont des Avaloirs, propose des activités mettant en lien l'Homme et la Nature depuis la Préhistoire.

En 2019, l'association a vécu sa première saison complète. Le site s'est étoffé de quelques structures d'habitats préhistoriques et a ouvert ses portes lors de 8 événements publics répartis sur l'année : fabrication de pain, construction en terre, nomadisme ou encore tir au propulseur... sont autant de thèmes explorés.

L'association a participé aux Journées Nationales de l'archéologie, aux Journées Européennes du Patrimoine aux côtés de la Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson et aux Fêtes de la Science.

Temps fort de la saison, la Fête de l'Étinbulle, festival familial et estival, organisé le week-end du 20 juillet a réuni plus de 300 personnes autour des animations sur la poterie et des concerts du soir.

D'avril à octobre, en période scolaire, l'association accueille des classes pour

des « journées découvertes » et se déplace toute l'année dans les écoles. L'Étinbulle propose aussi des animations pour les groupes de loisirs ou groupes d'adultes.

L'année associative 2020 débutera avec la tenue de l'assemblée générale en février. Au printemps, réouverture du site à partir des vacances d'avril avec le retour d'une programmation annuelle. Notez déjà dans vos agendas, la Fête de l'Étinbulle le 18 juillet 2020. Accueil de groupes sur réservation.

Tout au long de l'année, l'association organise des chantiers d'aménagement du site (ouverture de nouveaux espaces, aménagements préhistoriques, développement de la ferme pédagogique ou espaces d'accueil).

Envie de participer ? Contactez-nous !

Toutes les actualités et informations
sont disponibles sur le site web :

etinbulle.comAssociation

La Mellerie, 53140 Pré-en-Pail.

contact@etinbulle.com



RETRAITE SPORTIVE DU PAYS DE PAIL

Le club de la Retraite Sportive du Pays de Pail propose des activités sportives adaptées en fonction de l'âge de ses participants (possibilité d'adhérer dès 50 ans), sans esprit de compétitions.

Activités proposées : Randonnées de 5 km à 12 km, danses, gymnastique maintien en forme, gymnastique douce, tennis de table.

Présidente : M^{me} GALLAIS
Monique 02 43 03 12 32



LES AÎNÉS RURAUX

Vous avez du temps libre le mardi et le jeudi de 14h à 18 h ?

Venez nous rencontrer au foyer, route de Saint Calais.

Nous jouons aux cartes, scrabble et autres jeux et organisons des repas tous les deux mois ainsi que le repas de Noël et fêtons les anniversaires une fois par mois.

La Présidente, M^{me} HOREAU - Tél. du club : 02 43 03 89 78



AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS

Calendrier 2020 :

- **Samedi 29 février** : concours de belote à 19 h 30 au centre de secours de Pré-en-Pail.
- **14 Juillet 2020** : rassemblement de « corps de pompiers » sur la commune de Pré-en-Pail.
- **Dimanche 19 juillet** : journée champêtre à l'étang des sapeurs-pompiers route de St-Pierre-des-Nids.

Président de l'amicale : Sylvain Douillet - Tél. : 06 80 81 86 79

Une présence
de 6 personnels
au 14 Juillet 2019 de
Javron-les-Chapelles.



Jeune Sapeur-Pompier (JSP) - Une section a été créée au 1^{er} septembre 2019, le référent sur Pré-en-Pail est Adjudant Christophe Perrier et son second, Caporal Jonathan Beaugrand.



TENNIS CLUB

Une trentaine d'enfants de 6 à 15 ans participent aux cours de tennis les lundi et mardi de 17 h à 19 h et le mercredi de 16 h 30 à 18 h.

Les professeurs, Anne-Marie REBOURS et Yves LOURY, donnent également des cours aux enfants des écoles publiques et privée pendant le temps scolaire.

Une équipe participe à la coupe d'été et deux équipes sont engagées en championnat : les 45 ans en 1^{re} division et les 55 ans et + en région : une première pour le club qui représentera la commune dans les Pays de la Loire.



AVALOIRS EXPO

C'est avec un beau soleil que notre foire du 25 août a eu lieu en présence d'une trentaine d'exposants et d'associations du territoire, animé le matin par une sortie moto et pédestre, une exposition de voitures anciennes, de jeux pour les enfants. Le midi, environ 400 repas ont pu être servis grâce aux bénévoles toujours présents pour soutenir l'association.



ASSO MOTO

Une association dynamique en plein développement.

Participations de l'ASSO MOTO en 2019 :

- Les motards ont du cœur (pour les dons du sang)
- Balade de 120 kilomètres aux Virades de l'espoir permettant de récolter 2 455€ reversés pour combattre la mucoviscidose
- Balade lors de la foire-expo
- 1^{er} rassemblement au stade en juin ; déjà un grand succès !

À NOTER - Les 30 et 31 mai 2020 :

la 2^e édition du rassemblement « L'ASSO PEP'S LA GOMME »...



AGENDA 2020

JANVIER

Samedi 4 : Tournoi de football en salle par l'USP - Salle Suzanne Germain

Vendredi 10 : Vœux de la Municipalité à 19h30 - Salle Merchin

Dimanche 26 : Tripes de la pétanque - Salle Merchin

Dimanche 26 : Concours de belote Club de l'Amitié - Salle Le Clos Princier

Jeudi 30 : Don du sang - Salle Merchin

FÉVRIER

Vendredi 7 : Assemblée générale Don du sang

Mercredi 12 : Apéro-concert Ecole de musique - Salle Merchin

Samedi 29 : Pompiers - Concours de belote au centre de secours

Samedi 29 : Repas dansant du Club de l'Amitié - Salle Le Clos Princier

MARS

Jeudi 5 : Spectacle CCMA - Salle Merchin

Samedi 7 : Soirée dansante des Chasseurs - Salle Intrépide

Dimanche 8 : Loto du Collège - Salle Intrépide

Dimanche 15 et 22 : Elections municipales - Salle Merchin

Samedi 21 - Dimanche 22 : Théâtre ACTE 53 - Salle Intrépide

Jeudi 26 : Don du sang - Salle Merchin

Samedi 28 : Théâtre Acte 53 - Salle Intrépide

Dimanche 29 : Théâtre Acte 53 - Salle Intrépide

Dimanche 29 : Bourse aux vêtements Les Fripouilles - Salle Merchin

AVRIL

Vendredi 3 : Théâtre Acte 53 - Salle Intrépide

Samedi 4 : Théâtre Acte 53 - Salle Intrépide

Samedi 4 : Repas dansant Fanfare - Salle Merchin

Dimanche 5 : Théâtre Acte 53 - Salle Intrépide

Jeudi 9 : Circuit Sarthe Pays de la Loire - Arrivée au stade

Vendredi 17 - Samedi 18 - Dimanche 19 : Festival jeunes publics Bambino Loco & 20 ans de l'association Payaso Loco

Samedi 25 : Repas des Aînés Saint-Samson

Dimanche 26 : TRAIL section CROSS Intrépide - Stade

Dimanche 26 : Les Motards ont du cœur - Arrivée à l'Intrépide

MAI

Vendredi 8 : Commémoration aux Monuments aux Morts

Samedi 16 : Spectacle CCMA - Salle Merchin

Samedi 16 et Dimanche 17 : Fête Saint-Samson

Jeudi 28 : Don du sang - Salle Merchin

Samedi 30 - Dimanche 31 : Rassemblement Asso Moto - Stade

JUN

Lundi 1^{er} : Tournoi familial Foot - Stade

Samedi 6 - Dimanche 7 : Fête communale Pré-en-Pail

Dimanche 21 : Kermesse école Saint-Joseph - à l'école

Dimanche 21 : Repas champêtre des écoles publiques

JUILLET

Mardi 14 : Défilé des sapeurs-pompiers

Lundi 20 au vendredi 24 : Championnat départemental de caisses à savon

Dimanche 19 : Journée champêtre à l'étang

des sapeurs-pompiers route de St Pierre des Nids

Jeudi 30 : Don du sang - Salle Merchin

AOÛT

Dimanche 16 : Barbecue Saint-Julien-des-Eglantiers

Samedi 29 - Dimanche 30 : Terre en fête & Foire-exposition à Saint-Julien-des-Eglantiers

SEPTEMBRE

Samedi 19 : Journées du patrimoine

Samedi 19 : Loto Fanfare - Salle de l'Intrépide

Samedi 19 - Dimanche 20 : Journées du patrimoine

Jeudi 26 : Don du sang - Salle Merchin

Dimanche 27 : Bourse aux vêtements Les Fripouilles - Salle Merchin

OCTOBRE

Samedi 3 : Repas dansant Don du Sang

Dimanche 11 : Repas des Aînés Pré-en-Pail - Salle Intrépide

Vendredi 9 : AG Sentine - Salle Merchin

Mardi 13 : AG Retraite sportive - Salle Merchi

NOVEMBRE

Mercredi 11 : Commémoration aux Monuments aux Morts

Samedi 21 : Repas dansant du Club de l'Amitié - Salle Le Clos Princier

Jeudi 26 : Don du sang - Salle Merchin

DÉCEMBRE

Dimanche 6 : Marché de Noël

Vendredi 18 : Spectacles de Noël

Agenda 2020 - sous réserves de modifications

NUMÉROS UTILES

SERVICES PUBLICS ET ADMINISTRATIFS

Mairie de Pré-en-Pail-Saint-Samson

2 Place de la République - Pré-en-Pail

02 43 30 26 60

• Accueil public - Lundi au vendredi : 8h30-12h15 et 15h-17h30 - Samedi : 10h-12h

• Rendez-vous pour carte d'identité et passeport : Lundi au vendredi 13h45-15h - Samedi 8h45-10h

Courriel : accueil@mairie-preenpailsaintsamson.fr

Site internet : www.pre-en-pail-saint-samson.fr

Mairie de la commune déléguée de Saint-Samson

5 Rue de la Campagnière - Saint-Samson

02 43 03 03 15 Lundi : 13h30 à 17h00

Jeudi de 9h à 12h15 et de 13h30 à 17h

Accueil Périscolaire - 02 43 03 89 38

Communauté de Communes

du Mont des Avaloirs (CCMA)

1 Rue de la Corniche de Pail - Pré-en-Pail

02 43 30 11 11

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30

et de 13h30 à 17h30 - Vendredi 16h30

Courriel : accueil@cc-montdesavaloirs.fr

Déchèterie (CCMA) - 02 43 30 11 11

ZA des Avaloirs - Pré-en-Pail - Lundi, Mardi, jeudi, Samedi : 14h-17h - Mercredi, Vendredi : 9h-12h

Service d'eau potable - 02 43 03 85 29

SIAEP des Avaloirs - La Madeleine

53250 Saint-Aignan-de-Couptrain

Centre des Finances Publiques

2 Rue de la Vigne - 53700 Villaines-la-Juhel

02 43 03 21 11

La Poste - 36 39 ou 36 31

Lundi fermé

Mardi, mercredi, jeudi, vendredi

9h00-12h00 et 14h00-16h00

Samedi : 9h00-12h00

Office du Tourisme du Mont des Avaloirs

02 43 03 78 88

Bureau d'informations à Pré-en-Pail :

Maison des Associations - Samedi de 10h30 à 12h30

Étude notariale 02 43 03 00 11

CULTE

Presbytère 02 43 03 00 56

Portable de la paroisse 07 57 40 52 93

Courriel : saintetheresedesavaloirs@wanadoo.fr

SANTÉ

Pôle Santé :

- Médecins - 02 43 03 02 96

- Infirmiers - 02 43 03 02 73

- Dentistes - 02 43 08 86 04

- Kinésithérapeutes - 02 43 03 24 85

Pharmacie - 02 43 03 17 66

Podologue - 02 44 29 11 81

Ambulances - 02 43 03 05 22

Opticien - 02 43 03 15 55

Luxothérapeute - 06 74 60 23 16

Cabinet vétérinaire - 02 43 03 02 19

SOCIAL

EHPAD des Avaloirs - 02 43 03 01 44

ADMR - 02 43 11 27 73

Antenne solidarité (Assistants sociales)

02 43 11 26 09



GENDARMERIE NATIONALE

2 Av. Maréchal Leclerc

Tél. : 02 43 03 00 42 ou 17



POMPIERS

Place du Champ de Foire

Tél. : 18 ou 112 (mobile)



SAMU

Urgences médicales

Tél. : 15